

le prix
du livre



LA
TRIBUNE

Paris, jeudi 9 février 2023

La Tribune créée
Le Prix du livre La Tribune,
premier du genre parmi les médias économiques

La Tribune se distingue par un souci permanent de la **production de sens**. A cette fin, son pôle Idées - Société tout comme la revue T et un certain nombre de ses événements (*Une époque formidable*, *The Village* notamment) ouvrent les portes de la sociologie, de la philosophie, de l'anthropologie, des sciences, de l'art, etc. pour **apporter un éclairage original, décloisonné, audacieux sur les enjeux de l'économie et de l'entreprise**. Avec ce Prix, dédié à des œuvres de fiction et de non fiction, La Tribune franchit un pas supplémentaire dans l'accomplissement de cette exigence.

Le **Prix du livre La Tribune** récompense des ouvrages qui :
Questionnent et investiguent - de manière scientifique ou romancée - le monde de l'entreprise et ses nouveaux défis ; stimulent et enrichissent *l'exercice responsable de l'économie* ; proposent une matière singulière et utile pour toute conscience en général et tout décideur en particulier en quête *d'un exercice éthique exigeant de ses responsabilités* ; esquissent les contours d'un monde qui conjugue création de valeur au singulier et affirmation de valeurs au pluriel.

CATEGORIES

Les participants au Prix du livre La Tribune concourent dans trois catégories :

- **Fiction**. Une fiction peut être « politique » et « dire » beaucoup de l'économie, de la finance, du travail, de l'entreprise, du management, des modèles macro-économiques, de la RSE ; le jury récompense un roman ou un récit qui investigate une réalité ou un imaginaire sociaux, économiques, technologiques, environnementaux contemporains.
- **Essai**. Les sciences humaines constituent des révélateurs déterminants des sujets économiques, sociaux, environnementaux ; le jury récompense un essai (ou une enquête) d'analyses et de perspectives sociales, économiques, managériales, sociétales (RSE), qui propose des clés pour comprendre et agir « mieux ». Ce texte, issu d'une ou de plusieurs disciplines (économie, sociologie, philosophie, anthropologie, histoire, etc.) des sciences humaines, éclaire sur une problématique d'entreprise, sur l'environnement de l'entreprise (géopolitique, biodiversité, etc.) et/ou interroge l'exercice éthique de la décision.
- **Engagé**. Le jury récompense un essai (ou une enquête) « engagé ». L'angle, le biais, le ton sont disruptifs, orientés, et assumés comme tels. Ce texte argumenté, étayé (y compris sur un plan scientifique), provoque les consciences, fait progresser le débat public.
- Une quatrième catégorie, baptisée **Hybride**, honore un(e) entrepreneur(e) ou un(e) dirigeant(e) d'entreprise ou d'institution (collectivité, syndicat, etc.), qui est auteur(e) d'un roman distingué pour ses hautes qualités littéraires.

Les ouvrages éligibles doivent paraître entre le 25 août 2022 et le 30 mars 2023.

JURY

Le jury du Prix du livre La Tribune est composé de **quatorze personnalités** (sept femmes et sept hommes) polyvalentes et légitimes en fiction et en non fiction.

Il est riche de profils variés. Les jurés sont tournés vers des disciplines académiques, exercent d'importantes responsabilités en entreprise, revendiquent une expertise en littérature ; leurs qualités de lecteur - lectrice légitiment leur appréciation dans différentes catégories ; ils composent un éventail pluriel et équilibré d'obédiences économiques et sociétales.

Membres du jury : **Tatiana de Francqueville**, directrice générale de La Tribune ; **Joël Tronchon**, directeur RSE Europe de l'Oréal ; **Mathieu Souquière**, auteur, ancien conseiller ministériel, expert associé auprès de la Fondation Jean Jaurès ; **Dominique Favario**, chef d'entreprise, président du Festival Livres en Marches ; **Salomé Berlioux**, fondatrice de l'association Chemins d'avenir ; **Isabelle Boccon-Gibod**, administratrice indépendante et photographe ; **Sylvain Dekens**, directeur d'investissement chez Latour Capital ; **Marie-Catherine Boinay**, business angel et administratrice indépendante ; **Mathieu Menegaux**, auteure et directeur de Brighthouse (BCG) ; **Olivier Mousson**, président de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale ; **Karine Dognin-Sauze** déléguée générale de l'Institut français des administrateurs (IFA). Un membre du jury, qui change chaque année, est un lecteur invité. En 2023, **Cécile Daclin-Bodet**, directrice des affaires publiques RTE AURA.

Le jury est présidé par **Denis Lafay** (journaliste, conseiller éditorial de La Tribune en charge de son pôle Idées - Société, romancier, essayiste, directeur de la collection « Le Monde en soi » chez l'Aube) ; **Catherine Farin** (agente et scout littéraires, organisatrice des Rencontres littéraires en entreprise, senior advisor vivier administrateurs de Bpifrance) est secrétaire générale.

AGENDA

- Le jury se réunit une première fois **mi-mars** à l'Hôtel Alfred Sommier et retient la pré-sélection finale (5 livres par catégorie).
- **Début juin**, le jury est réuni une deuxième fois et désigne les lauréats au sein de la sélection finale (3 livres par catégorie).
- **Cérémonie de remise des prix le 28 juin** à l'Hôtel de l'Industrie, 4 place Saint Germain Paris 6^e.

Contacts

Denis Lafay

dlafay@latribune.fr

Tél : 06 03 92 90 25

Catherine Farin

agence.catherine.farin@gmail.com

Tél : 06 01 85 79 28